

Arrêté N° 2024-468

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Vu les articles L613-3 à L613-6 et D613-38 à D613-50 du code de l'Education,

Arrête

La composition des commissions d'accès, prévues par le code de l'éducation dans le cadre de la procédure de validation des études, d'expériences professionnelles et d'acquis personnels pour accéder directement à une formation de licence 2, de licence 3, licence professionnelle, BUT et de Master dispensée par l'Université Lumière Lyon 2 pour l'année universitaire 2025-2026, figure en annexe du présent arrêté.

Fait à Lyon, le décembre 2024



La Présidente,

Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN



Commission commune à la double-licence, siège pour Droit/SEG et SEG/Droit

1ère année (S2), 2ème et 3ème année

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
François BARRIERE (PU)	Martine SEVILLE (PU)		Maud LIARAS (MCF-A)
	Alexandre QUIQUEREZ (PU)		
	Luc BAUMSTARK (MCF)		
Suppléant président.e			
Aurélien ROCHER (MCF)			

Commission commune à la double-licence, siège pour Droit/SEG et SEG/Droit

1ère année (S2), 2ème et 3ème année

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
François BARRIERE (PU)	Martine SEVILLE (PU)		Maud LIARAS (MCF-A)
	Alexandre QUIQUEREZ (PU)		
	Luc BAUMSTARK (MCF)		
Suppléant président.e			
Aurélien ROCHER (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

L2 Administration Economique et Sociale

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Pierre-Yves PEGUY (MCF)	Dominique CHABERT (MCF)	Lydia LARIFLA (PRAG)	Eric BUSQUET (inspecteur des finances publiques)
	Laure TOUGNE (PR)	Corinne BARTHE (PRCE)	
Suppléant président.e			
Adrien BASCOULERGUE (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

L2 ADMINISTRATION PUBLIQUE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Christophe CHABROT (MCF)	Pierre-Yves PEGUY (MCF)	Lydia LARIFLA (PRAG)	Amelle GASSA (juriste)
	Cathie-Sophie PINAT (MCF)		
	Marie-Odile NICLOUD (MCF)		
Suppléant président.e			
Emmanuel JOANNARD-LARDANT (PR)			

L2 BIDI DROIT – HISTOIRE DE L'ART

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jeanne MESMIN-D'ESTIENNE (MCF)	Marie GRECIANO (MCF)		Maud LIARAS (juriste)
	Xavier SOUVIGNET (PR)		
Suppléant président.e			
Cathie-Sophie PINAT (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

L2 DROIT

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
M. Laurent GUIGNARD (MCF)	Alexandre QUIQUEREZ (MCF)		Gilles JAILLOT (magistrat)
	Xavier SOUVIGNET (PR)		
Suppléant président.e			
Cathie-Sophie PINAT (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

L2 BIDI DROIT-SCIENCE POLITIQUE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
M. Loïc CHABRIER (MCF)	Marie GRECIANO (MCF)		Gilles JAILLOT (magistrat)
	Benjamin MORON PUECH (PR)		
Suppléant président.e			
Cathie-Sophie PINAT (MCF)			

Commission commune à la double-licence, siège pour Droit/SEG et SEG/Droit

1ère année (S2), 2ème et 3ème année

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
François BARRIERE (PU)	Martine SEVILLE (PU)		Maud LIARAS (MCF-A)
	Alexandre QUIQUEREZ (PU)		
	Luc BAUMSTARK (MCF)		
Suppléant président.e			
Aurélien ROCHER (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

L3 Administration Economique et Sociale

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Pierre-Yves PEGUY (MCF)	Florence DEBORD (MCF)	Annaëlle PRUGNEAU (PRAG)	Eric BUSQUET (inspecteur des finances publiques)
	Dominique CHABERT (MCF)	Corinne BARTHE (PRCE)	
Suppléant président.e			
Laure TOUGNE (PR)			

Licence 3 Administration publique

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Christophe CHABROT (MCF)	Marie-Odile NICLOUD (MCF)		Amelle GASSA (juriste)
	Laure TOUGNE (PR)		
Suppléant président.e			
Emmanuel JOANNARD-LARDANT (PR)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

L3 BIDI DROIT-SCIENCE POLITIQUE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
M. Loïc CHABRIER (MCF)	Marie GRECIANO (MCF)		Gilles JAILLOT (magistrat)
	Benjamin MORON PUECH (PR)		
Suppléant président.e			
Cathie-Sophie PINAT (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

L3 BIDI DROIT – HISTOIRE DE L'ART

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jeanne MESMIN-D'ESTIENNE (MCF)	Marie GRECIANO (MCF)		Maud LIARAS (juriste)
	Xavier SOUVIGNET (PR)		
Suppléant président.e			
Cathie-Sophie PINAT (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Licence 3 Droit - parcours Droit privé

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Cathie-Sophie PINAT (MCF)	Tarik LAKSSIMI (PR)		Gilles JAILLOT (juriste)
	Jérémy JOURDAN-MARQUES (PR)		
Suppléant président.e			
Clément DUREZ (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Licence 3 Droit - parcours Droit public

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Cathie PINAT (MCF)	Loïc CHABRIER (MCF)		Amelle GASSA (juriste)
	Marie-Odile NICLOUD (MCF)		
Suppléant président.e			
Emmanuel JOANNARD-LARDANT (PR)			

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSISTANT

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Laure TOUGNE RODET (PR)	Clément DUREZ (MCF)	Nathalie BRICAUD (PRAG)	Françoise CAMAT (Juriste)
	Pierre-Yves PEGUY (MCF)		
Suppléant président.e			
BASCOULERGUE Adrien (MCF)			

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSISTANT JURIDIQUE – 2A

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Laure TOUGNE RODET (PR)	Clément DUREZ (MCF)	Nathalie BRICAUD (PRAG)	Françoise CAMAT (Juriste)
	Pierre-Yves PEGUY (MCF)		
Suppléant président.e			
BASCOULERGUE Adrien (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSISTANT JURIDIQUE

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Laure TOUGNE RODET (PR)	Clément DUREZ (MCF)	Nathalie BRICAUD (PRAG)	Françoise CAMAT (Juriste)
	Pierre-Yves PEGUY (MCF)		
Suppléant président.e			
BASCOULERGUE Adrien (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Licence professionnelle Droit, procédures et métiers du contentieux

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Marie GRECIANO (MCF)	Marie DOCHY (MCF)	Alison DAVIES (PRAG)	Me DUGUA-Tardy (Huissier de justice)
	Adrien BASCOULERGUE (MCF)		
	Sylvie BERNIGAUD (MCF)		
Suppléant président.e			
Laurent GUIGNARD (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS du BTP TP, Droit & Techniques des réseaux hydrauliques

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Oriane SULPICE (MCF)	Adrien BASCOULERGUE (MCF)	Benoît BARDY (enseignant)	Sébastien FALCON
	Laurent GUIGNARD (MCF)	Christian BEGONIN (PRAG)	
Suppléant président.e			
Cathie Sophie PINAT (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Droit public - Master 1ère année Droit public

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Aurélia SCHAHRMANECHE, PR,	Christophe CHABROT, MCF		
	Xavier SOUVIGNET, PR		
	Pascal PLANCHET, PR		
	Jeanne MESMIN D'ESTIENNE, MCF		
Suppléant président.e			
Valérie LE BIHAN (PR)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Médiation - Master 1ère année Justice, Procès, Procédures

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Adrien BASCOULERGUE, MCF	Jérémy JOURDAN-MARQUES (PR)	Nathalie POTIN	Gaelle WALKER
	Sylvie BERNIGAUD (MCF)		
Suppléant président.e			
Marie DOCHY (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Administration publique – Master 1ère année Administration publique

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Frédéric BARTHET, MCF A	Loïc CHABRIER, MCF		Amelle GASSA
	Oriane SULPICE, MCF		Jérôme FUENTES
	Michel GUILLOT, MCF		
Suppléant président.e			
Marie-Odile NICOUD, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Droit privé – Master 1ère année Contrats-Droit des évènement sportifs et culturels

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Clément Durez, MCF	Sylvie BERNIGAUD, MCF		
	Anne-Emmanuelle KAHN, MCF		
	Jérémy JOURDAN-MARQUES (Pr)		
Suppléant président.e			
Adrien Bascoulergue, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Droit privé – Master 1ère année Commissaire de justice

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Sylvie Bernigaud, MCF	Jeremy Jourdan-Marques, PR		Me Axelle Mataix, Huissier
	Clément Durez, MCF		Me Ulrik Schreiber, Huissier
Suppléant président.e			
Marie Dochy, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Droit privé – Master 1ère année Contentieux des contrats

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jeremy Jourdan-Marques, PR	Adrien Bascoulergue, MCF		
	Sylvie Bernigaud, MCF		
Suppléant président.e			
Clément Durez, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026
Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Droit privé – Master 1ère année Droit des activités numériques et tiers de confiance

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Marie DOCHY, MCF	Clément Durez, MCF		Alain Bobant
	Aurélien Rocher, MCF		
Suppléant président.e			
Jérémy Jourdan-Marques, PR			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026
Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Droit des affaires – Master 1ère année Droit de la Propriété Intellectuelle

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Anne-Emmanuelle KAHN, MCF	Emmanuel JOANNARD-LARDANT, PR		Axelle LOUIS
	Alexandre QUIQUEREZ, MCF		
Suppléant président.e			
Adrien BASCOULERGUE, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026
Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Droit des affaires – Master 1ère année Droit des Affaires Comparé et LLM

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jean-Louis NAVARRO, MCF	Clément DUREZ, MCF		Axelle LOUIS
	Alexandre QUIQUEREZ, MCF		Charles FREIDEL
Suppléant président.e			
François BARRIERE, PR			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Droit des affaires – Master 1ère année Juriste d'affaires, éthique et compliance

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Alexandre QUIQUEREZ, MCF	Anne-Emmanuelle KAHN, PR		LOUIS Axelle
	Clément DUREZ, MCF		FREIDEL Charles
Suppléant président.e			
Jean-Louis NAVARRO, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

M1 Management juridique des affaires

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <u>Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> <u>Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u>
Aurélien ROCHER (MCF)	Clément DUREZ (MCF)	Cathie PINAT (MCF)	Françoise CAMAT (juriste)
	Anne-Emmanuelle KAHN (PR)		
Suppléant président.e			
Adrien BASCOULERGUE (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026
Arrêté n° 2024 - 468

Parcours Droit des affaires – Master 1ère année Transports, assurances et douanes

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Emmanuel JOANNARD-LARDANT, PR	Maud LIARAS, MCF-A		Tristan PONCET
	Eva HELESBEUX, MCF		
Suppléant président.e			
Clément DUREZ, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

M2 Administration publique – Affaires publiques et développement local

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Marie-Odile NICOUD, MCF	Michel GUILLOT, MCF		Renaud BONAMY
	Christophe CHABROT, MCF		Alexandra DAVAL
	Nolwenn DUCLOS (MCF)		
	Loïc CHABRIER (MCF)		
Suppléant président			
Loïc CHABRIER, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

M2 Administration publique - Concours de la haute fonction publique

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Loïc CHABRIER, MCF	Marie-Odile NICLOUD, MCF		Arnaud PELISSARD, attaché hospitalier
	Christophe CHABROT, MCF		
Suppléant président			
Catherine SCHMITTER, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

M2 Administration publique – Management public

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Michel GUILLOT (MCF)	Marie-Odile NICLOUD (MCF)		Hervé NEMOZ-RAJOT
	Aurélia SCHAHMANECHE (PR)		
	Nolwenn DUCLOS (MCF)		
	Loïc CHABRIER (MCF)		
Suppléant président			
Florence DEBORD (MCF)			

Master 2 Droit des affaires - Droit de la Propriété Intellectuelle - Droit des créations artistiques & esthétiques

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Anne-Emmanuelle KAHN (Professeure)	François BARRIERE, PR		Axelle LOUIS, Avocat
	Falilou DIOP, MCF		Julien SCICLUNA, Conseil en propriété industrielle
Suppléant président.e			
Alexandre QUIQUEREZ, MCF			

Master 2 Droit des affaires – Droit des affaires comparé

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jean-Louis NAVARRO, MCF	Isabelle BON GARCIN, PR		Jean-Christophe BESSY, Avocat
	Alexandre QUIQUEREZ, MCF		Jean-François BARRE, Avocat
Suppléant président.e			
François BARRIERE, PR			

Master 2 Droit des affaires - Juriste d'affaires, éthique et compliance

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Alexandre QUIQUEREZ, MCF	Anne-Emmanuelle KAHN, PR		
	Clément DUREZ, MCF		
Suppléant président.e			
Jean-Louis NAVARRO, MCF			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

Master 2 Droit des affaires – Management juridique des affaires

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Aurélien ROCHER (MCF)	Clément DUREZ (MCF)	Cathie PINAT (MCF)	Françoise CAMAT (juriste)
	Anne-Emmanuelle KAHN (PR)		
	Pierre-Yves PEGUY (MCF)		
Suppléant président.e			
Adrien BASCOULERGUE (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026
Arrêté n° 2024 - 468

Master 2 Droit des affaires – Transports, assurances et douanes

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Emmanuel JOANNARD-LARDANT (PR)	Maud LIARAS (MCF A)		Tristan PONCET (Avocat)
	Catherine SCHMITTER (MCF)		
Suppléant président.e			
Eva HELESBEUX (MCF)			

M2 Droit privé – Contrats-Droit des évènements sportifs et culturels

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Clément DUREZ (MCF)	Anne-Emmanuelle KAHN (MCF)		Marie CROUZET (avocat)
	Carine COPAIN (MCF Uclly)		Agathe MOCOTTE (juriste)
Suppléant président.e			
Adrien BASCOULERGUE (MCF)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

M2 Droit privé - Commissaire de justice

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Sylvie Bernigaud, MCF	Jérémy Jourdan Marques, PR	Alison Davies, PRAG	Me Axelle Mataix, Commissaire de justice
	Maud Liaras, MCF associée		Me Ulrik Schreiber, Juriste Chambre nationale des Commissaires de Justice
Suppléant président.e			
Marie Dochy, MCF			

Parcours Droit privé – Master 2ème année Contentieux des contrats

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jeremy Jourdan-Marques, PR	Clément Durez, MCF		
	Sylvie Bernigaud, MCF		
Suppléant président.e			
Marie Dochy, MCF			

Parcours Droit privé - Master 2^{ème} année Droit des activités numériques et tiers de confiance

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Marie DOCHY, MCF	Clément Durez, MCF		Alain Bobant
	Aurélien Rocher, MCF		
Suppléant président.e			
Jérémy Jourdan-Marques, PR			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

M2 Droit public – Droit public général

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Valérie LE BIHAN (PR)	Emmanuel JOANNARD-LARDANT (PR)		
	Christophe CHABROT (MCF)		
	Jeanne Mesmin d'Estienne (MCF)		
	Christophe Roux (PR)		
Suppléant président			
Pascal PLANCHET (PR)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

M2 Droit public - Droits de l'homme

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Aurélia SCHAHMANECHE (PR)	Oriane SULPICE (MCF)		
	Valérie LE BIHAN (PR)		
Suppléant présidente			
Xavier SOUVIGNET (PR)			

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté n° 2024 - 468

M2 Médiation - Justice, Procès, Procédures

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Adrien BASCOULERGUE (MCF)	Jérémy JOURDAN-MARQUES (PR)	Alison DAVIES (PRAG)	Gaelle WALKER
	Sylvie BERNIGAUD (MCF)		
Suppléant président.e			
Marie DOCHY (MCF)			